

# La Lettre du Milieu Montagnard

N° 19 – Mai 2009

## UN SIECLE DE DECHETS EN MONTAGNE

L'homme circule en montagne depuis qu'il a appris à marcher ou qu'il a dû se déplacer pour la chasse ou les migrations.

Durant des millénaires, il a traversé les cols sans laisser de traces ou vécu dans des lieux dont rien ne subsiste aujourd'hui.

Au cours de la période historique, des populations importantes ont vécu en montagne et de grandes armées les ont traversées. Mais les constructions en matériaux locaux étaient peu durables ou se sont fondues dans le paysage, tandis que les métaux, étant rares et chers, étaient récupérés après usage.

Les choses ont changé progressivement à compter du 19<sup>ème</sup> siècle. L'industrie a commencé à produire des métaux peu coûteux en quantité et les montagnes, considérées jusqu'alors comme des « lieux affreux » sont devenues à la mode. On a construit, de plus en plus haut, des stations climatiques, puis des stations de sports d'hiver. Pour les atteindre on a installé des funiculaires puis des téléphériques. Enfin avec la mode du ski, les abords des stations se sont hérissés de remontées mécaniques, toujours plus grandes et plus rapides. Le ski de piste est devenu une industrie.

A partir des années 1950 chaque commune qui le pouvait rêvait d'équiper « sa » montagne.

L'engouement pour la neige était grand parmi les élus et la construction de remontées mécaniques paraissait un premier pas vers la création de nouvelles stations qui devaient apporter la richesse, ou tout au moins compenser la déprime de l'agriculture.

De leur côté, certains particuliers n'hésitaient pas à équiper des lieux jugés propices au ski alpin et à dégager de larges trouées dans les forêts. Au titre du plan neige, les pouvoirs publics finançaient sans compter de coûteuses infrastructures.

Le 20<sup>ème</sup> siècle avait également connu deux guerres mondiales, où les zones frontalières de montagne avaient été le théâtre de nombreux affrontements. Les pittoresques constructions de Vauban n'étaient plus de mise : au lieu des forts, on avait construit des « blockhaus » plus ou moins enterrés, protégés par des centaines de kilomètres de clôtures en piquets métalliques et fils barbelés.

Par ailleurs, dans les années 50 l'armée, mais aussi les opérateurs civils installèrent de nombreux relais hertziens sur les sommets.

Le tourisme en montagne, d'abord limité à une catégorie aisée, se démocratisait en même temps que se multipliaient les emballages plastiques, les boissons en containers métalliques, et les boîtes de conserve. Résultat : tous les lieux propices aux arrêts casse-croûte comme les cols ou les abords de refuges s'ornèrent des vestiges « oubliés » par les usagers.

A des milliers de kilomètres de là, certaines grandes voies d'escalade ou les environs des campements de treks himalayens devenaient également de véritables décharges à ciel ouvert.

La montagne se voyait ainsi fleurie (si l'on peut dire) de toute une série d'équipements nouveaux, à fins guerrières, touristiques ou utilitaires, ainsi que des nombreux résidus de nos activités.

Mais tous ces équipements n'ont pas eu le même destin. Les guerres terminées, chaque ex-belligérant avait quitté les frontières en laissant toutes ses œuvres en place. Aucune réglementation ne l'obligeant à remettre les lieux en état, l'armée s'était désintéressée de ces défenses devenues inutiles. Les ferrailles étaient restées, corrodées, tordues mais toujours présentes.

De même, le lancement des satellites les ayant rendus inutiles, nombre de relais hertziens étaient simplement abandonnés.

Enfin, pour le ski alpin, arrivèrent à la fois des années sans neige pour les stations de basse altitude et les nouvelles exigences de la clientèle qui ne se satisfaisait plus de monter et descendre la même piste. L'exploitation des petites unités isolées devint impossible ou largement déficitaire.

Certaines collectivités ou particuliers, incapables de trouver une solution pour rentabiliser leurs équipements les abandonnèrent purement et simplement.

Ainsi, durant souvent plusieurs décennies, nombre de pylônes ont rouillé dans le paysage, tandis que les bâtiments annexes s'effondraient, dans l'indifférence des élus concernés et des pouvoirs publics.

A partir des années 80, une prise de conscience, souvent initiée par des associations de défense de l'environnement, amenait les collectivités à s'intéresser vraiment au problème des déchets en montagne et à prendre des initiatives pour démonter des installations abandonnées.

Des associations organisèrent des opérations médiatisées pour nettoyer certains itinéraires emblématiques en France et dans l'Himalaya.

En 2001 Mountain Wilderness prenait l'initiative de lancer en France une grande opération de recensement des installations obsolètes dans les seuls parcs nationaux ou régionaux. Bien que les réponses n'aient été que partielles, plus de 250 équipements touristiques, sportifs, militaires, industriels ou agricoles étaient repérés. Par simple extrapolation MW en estimait le total dans les montagnes françaises à 2500....

Il s'agissait alors de commencer les démontages par des bénévoles pour en démontrer la faisabilité, puis d'obtenir le concours des collectivités locales : communes, parcs, départements et régions pour prendre le relais.

De nombreux sites importants comme le glacier de Chavière en Vanoise, l'Aiguille de Tré la Tête, ou le site d'Envers les Aiguilles /Couvercle ont pu être débarrassés de leurs vestiges abandonnés. Mercantour, Ecrins, Chartreuse ou Bauges, tous les massifs ont été plus ou moins concernés par ces opérations.

D'autres journées de nettoyage ont eu lieu dans le cadre de l'opération « Que La Montagne est Belle ».

Enfin, diverses campagnes de sensibilisation paraissent avoir amélioré le comportement d'assez nombreux usagers de la montagne.

### L'avenir :

Il reste encore beaucoup à faire pour supprimer tous les équipements abandonnés mais d'autres facteurs paraissent inquiétants.

Dans de nombreuses stations de montagne bâties parfois à la hâte, certaines constructions étriquées ne correspondent plus aux demandes actuelles. Délaissées par les copropriétaires, invendables, elles se dégradent faute d'entretien et nécessiteront souvent d'être démolies.

Par ailleurs, le réchauffement climatique inéluctable et la diminution programmée de l'enneigement à basse altitude vont conduire à l'abandon progressif d'installations de remontées mécaniques. On ne pourra pas poursuivre longtemps la politique actuelle : Année très enneigée : Construisons plus de remontées ! Année peu enneigée : Installons plus de canons ! D'autant que ces derniers, très gros consommateurs d'eau viennent alors en concurrence avec d'autres besoins.

.../...

Quelques hivers enneigés et l'assouplissement de la loi montagne risquent-ils de relancer des projets d'équipements hasardeux ? Certains élus et promoteurs semblent plus intéressés par le résultat immédiat que le long terme.

Quels seront les effets de la crise actuelle sur la fréquentation des stations de loisirs en montagne ? Combien de ces stations risquent encore de disparaître ? Personne ne peut vraiment le dire.

Une chose est sûre : les associations de protection de la montagne auront de toute façon encore beaucoup de travail dans les décennies à venir....

### **Un exemple d'équipements démontés : Le massif des Monts Dore en Auvergne**

Dans les années 50 et 60 ce petit massif a connu une abondance de projets et de réalisations pour le ski.

Le Mont Dore connaissait cette activité prospère depuis les années 30 et la réussite de la nouvelle station de Super Besse paraissait possible à tous.

Ainsi étaient créées « ex nihilo » les stations de Chambon des neiges et de Chastreix Sancy, tandis que communes ou particuliers s'endettaient pour installer des remontées dans tous les lieux qui leur paraissaient propices. L'Etat et le Département ne lésinaient pas pour financer de coûteuses routes d'accès.

Ainsi furent construites : la route (surdimensionnée) menant à la petite station de Chastreix-Sancy, celle (désormais inutile) qui conduit à la Banne d'Ordanche et celle qui, de Super Besse, devait relier Chastreix Sancy en desservant au passage une station de 5000 lits dans la très belle vallée glaciaire de la Fontaine Salée. Cette station n'ayant heureusement jamais été réalisée, la route s'arrête après quelques kilomètres.

Dès les années 60, la neige manque et la clientèle délaisse les remontées isolées qui périssent et ferment.

Toutes les remontées mécaniques construites en dehors des 3 stations restantes : Le Mont Dore (où 2 sites ont aussi été déséquipés), Super Besse et Chastreix Sancy ont ainsi eu une existence éphémère avant d'être successivement abandonnées. Câbles et pylônes ont rouillé dans le paysage durant plusieurs années voire plusieurs décades avant d'être démontés, le plus souvent avec des fonds publics.

Sur 8 sites distincts, 4 télésièges et 14 téléskis ont ainsi disparu, dont la totalité de Chambon des Neiges. Dans cette station, on peut parler de gâchis en voyant un bel ensemble de 78 studios construits par une mutuelle comme centre de vacances avec tennis couverts, abandonné depuis des années. Une petite partie est en cours de réhabilitation à fin de vente très aléatoire.

Restent à démolir dans le massif : 2 téléskis et quelques petits bâtiments plus ou moins ruinés.

Guy ROSENBERG (guyrosenberg@wanadoo.fr)

### **ACTUALISATION DE LA CHARTE MONTAGNE**

Lors de la réunion du 25 avril 2009, les membres de la Commission nationale de protection de la montagne (CNPM) réunis sous la présidence de Jean-Pierre BURAUD, ont décidé de procéder à l'actualisation de la Charte montagne, pour un développement respectueux de l'environnement.

Petit rappel historique : en 1976, l'assemblée générale de THONON avait adopté une charte dite des Alpines et des Glaciers, qui se limitait à des préconisations relatives au domaine de la Haute Montagne. Dans la première moitié des années 1990, il est apparu aux membres de la CNPM de l'époque que ce qui se passait plus bas, dans les vallées, présentait de plus en plus d'importance sur le devenir des territoires montagnards.

Avec la participation de toutes les instances du Club Alpin Français, qui n'était pas encore une fédération, un travail important a été réalisé qui aboutit à la rédaction de la Charte actuelle qui fut approuvée par l'assemblée générale réunie à LILLE en janvier 1994.

Éditée dans un premier temps sous la forme d'une plaquette de présentation classique illustrée d'une aquarelle et de photos, elle a été republiée sous une forme plus « moderne ».

Largement diffusée au cours d'AG et de réunions diverses, la ques-

tion d'un nouveau tirage se pose, mais avant de prendre position sur l'opportunité d'y procéder et compte tenu du fait que ses préconisations dataient de plus de 15 ans, il a paru souhaitable de prendre en compte certains points qui n'avaient été que cités à l'époque sans grandes précisions.

En vrac (cette liste n'est pas exhaustive), il s'agit de prendre position par rapport à ces points, notamment :

- Des effets des changements climatiques, plus sensibles en montagne avec les phénomènes qu'ils entraînent : recul des glaciers, dégradation du milieu naturel ; il est vraisemblable que des éboulements qui ont été constatés par exemple dans la face ouest des Drus en sont l'une des conséquences.
- De l'apparition d'engins motorisés, les quads, qui n'existaient pas à l'époque et qui évoluent de plus en plus dans les milieux naturels en dépit de la législation en vigueur.
- De l'organisation de manifestations de promotions de ces engins : Croisière blanche, Transvalquad, Salon de Val d'Isère... et les retombées économiques qui en résultent, entraînant le soutien de certains élus locaux.
- Du développement des installations de production de neige artificielle qui altèrent le paysage au travers de la création de retenues collinaires plus ou moins vastes avec le risque d'entraîner une pénurie d'eau.
- De l'intérêt pas toujours évident de l'installation d'éoliennes.
- De la « mobilité douce » et d'un encouragement à l'utilisation des transports en commun, lorsqu'ils existent et au co-voiturage.

Par ailleurs il est nécessaire d'actualiser certains termes : au chapitre de l'Urbanisme : remplacer Schéma directeur d'aménagement par Schéma de cohérence territoriale (SCOT) et Plan d'occupation des sols par Plan local d'urbanisme (PLU).

En outre, il est indispensable de tenir le plus grand compte des préconisations figurant dans la motion votée à l'AG de Rivesaltes à propos des mesures liées aux ressources énergétiques et à l'évolution climatique pour les zones et activités de montagne.

La CNPM s'est adressée aux clubs (mailing du 13/05/09) pour leur demander des idées et suggestions pour l'actualisation de la charte, vos contributions sont toujours les bienvenues !

Pierre BONTEMPS (pierre.bontemps0982@orange.fr)

### **QUE LA MONTAGNE EST BELLE**

En 2009, « Que La Montagne est Belle » nous invite à nous intéresser à un élément essentiel de nos sites de pratique : le rocher. De nos montagnes jusqu'à la mer, des grands massifs jusqu'aux petits escarpements de vallées encaissées, le rocher est présent dans la plupart des régions de France. De nombreux clubs, comités départementaux ou régionaux vont donc se lancer pour organiser cette opération qui se déroulera le week-end des 26-27 septembre. En effet, depuis sa création en 2005, cet évènement fait partie des rendez-vous annuels incontournables. Toutefois, il n'est pas inutile de préciser ses objectifs.

Si en 2005 le message était de faire un geste pour nos lieux de pratique et pour la montagne en général en menant des opérations de nettoyage ou de réhabilitation, cette opération aujourd'hui doit être avant tout l'occasion de montrer à nos pratiquants et au grand public que la montagne ou le rocher sont des milieux naturels fragiles où vivent des espèces animales et végétales dans des conditions parfois difficiles. Le message du Club Alpin Français est donc de faire découvrir ce milieu naturel où nous évoluons car si nous voulons le protéger il faut d'abord le connaître.

Alors, en 2009, ne réduisons pas l'opération « Que La Montagne est Belle » à un « nettoyage » des rochers. La nature n'est pas sale ! Invitons des naturalistes à y participer pour nous faire connaître l'histoire géologique de nos rochers, pour prendre le temps avec eux de « voir » tout ce qui vit de chaque côté des voies d'escalade.

Ainsi, peut-être, nous pourrions limiter notre empreinte écologique lors de nos pratiques et faire en sorte que longtemps encore la montagne soit belle !

Brigitte DUQUESNAY (brigitte.duquesnay@wanadoo.fr)

**Il n'est pas trop tard pour s'inscrire :  
lemilieumontagnard@ffcam.fr – 01.53.72.87.11**